



licencié inaptitude prevoyance pas mise en place

Par **Kehl64**, le **21/09/2021** à **18:24**

Bonjour,

En invalidité depuis le 1er juillet 2021, j'ai informé mon employeur le 22 juin 2021 en lui demandant de mettre en place la prévoyance. J'ai passé les 2 visites médicales et le médecin du travail m'a déclaré inapte. J'ai reçu les lettres recommandées pour me faire part de mon licenciement qui a eu lieu aujourd'hui 21 septembre, m'indiquant que je vais recevoir mon solde de tout compte par courrier alors que, moi, je préfère aller le chercher en mains propres et, surtout, plus inquiétant, je n'ai toujours aucune nouvelle de la prévoyance. j'ai envoyé les documents demandés à mon employeur mais rien.

Merci.